

DÉPARTEMENT DU DOUBS
Arrondissement de MONTBELIARD
Canton de MAICHE
Commune de **MONTECHEROUX**
(25190)
N° INSEE 25393

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

**Nombres de
conseillers :**

En exercice : **15**
Présents : **14**
Votants : **14**
Absent excusé : **1**
Absent : **0**
Exclus : **0**

Date de
convocation :
07/09/2026
Date d'affichage :
07/09/2026

Séance du vendredi 11 septembre 2026

L'an deux mille vingt- six, le onze septembre, le Conseil Municipal de la commune de MONTECHEROUX (Doubs), s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. Léon BONVALOT, Maire

Présents : Bonvalot Léon, Corneille Peggy, Monnin Thierry, Barbarin Alexandra, Brandt Serge, Chipeaux Éric, Deuscher Maële, Gaudron Laure, Macler Frédéric, Morel Cassandre, Moser Benoît, Nappez Florian, Perrot Laura, Voisard Damien.

Absent excusé : Jeannerot Fanny

Absent :

Secrétaire de séance : Macler Frédéric

Objet : Délibération 2026-09-07 Signature de la Convention d'hébergement pour l'installation d'équipements techniques dans le cadre du déploiement « PASSERELLE – RESEAU D'OBJETS CONNECTES DU DOUBS »

Le Maire expose au conseil municipal :

Dans le cadre d'une stratégie « territoires connectés et durables » impulsée en concertation avec le Département, le Syndicat mixte Doubs THD construit et exploite un réseau de connectivité radio de type LoRaWAN® dénommé PASSERELLE, afin de couvrir tout le département du Doubs.

L'objectif principal est que les acteurs publics et parapublics du territoire puissent accéder à des outils numériques, souverains et frugaux leur permettant d'améliorer l'efficacité des services dont ils ont la responsabilité, en collectant et en exploitant les données transmises par des objets connectés (capteurs / actionneurs).

A ce titre, le Syndicat Doubs THD déploie des équipements techniques de couverture radio, généralement appelées « passerelles » (ou « gateways »), sur des sites – objets de la présente convention – parmi lesquels certains appartiennent aux collectivités, syndicats de collectivités ou autres acteurs qui sont par ailleurs eux-mêmes susceptibles d'être Usager du réseau PASSERELLE.

Les équipements techniques sont conçus, installés et entretenus par le Syndicat Doubs THD avec l'appui de Prestataires retenus dans le cadre de marchés publics attribués pour construire et exploiter le Réseau PASSERELLE.

L'exposé entendu, le conseil municipal, à l'unanimité, décide :

- D'autoriser le maire à signer la convention

Adopté à la majorité des suffrages exprimés

POUR : **14**

CONTRE : **0**

ABSTENTION : **0**

Délibération certifiée exécutoire

Télétransmise en Préfecture le :

14/09/2026

Publier sur papier le :

14/09/2026

Pour extrait conforme,

Le Maire

Léon Bonvalot

